



Marc Jammet
Conseiller municipal PCF

UNE GAUCHE DEBOUT

MANTES LA JOLIE

**DIRE CE QU'ON FAIT
ET FAIRE CE QU'ON DIT**

Lettre d'informations municipales numéro 111. Janv-Fév 2017

**JE ME PERMETS DE VOUS SOUHAITER UNE BONNE ANNÉE 2017 QUI VOIT ENFIN
REPRENDRE LE CHEMIN DU CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ EN ÉVITANT TOUS
LES RACCOURCIS ÉLECTORALISTES**

LÉGISLATIVES 2017.

**Les grandes « manœuvres »
ont commencé.**



On assiste depuis plusieurs semaines à une succession de déclarations de candidatures, de droite comme de gauche.

Il en est ainsi à droite où on tente de faire durer « le suspens » autour de qui emportera à nouveau la circonscription.

Il en est ainsi au PS où la députée PS sortante, oubliant que la politique qu'elle a soutenue lui a fait perdre toutes les élections une par une, appelle au rassemblement autour d'une seule candidature à gauche - la sienne!

Il en est ainsi, encore à gauche, où le maire de Limay, oubliant ses compromissions avec la droite de la communauté urbaine (*qui se sont traduites par l'obtention d'un poste de Vice-président*), se verrait bien « jouer un rôle ».

**LES GRANDS ABSENTS DE CES MANŒUVRES SONT
LES CITOYENS, LEURS BESOINS, LEURS ESPOIRS.**

Et le problème n'est pas tant de savoir qui pourra ou non s'asseoir dans le précieux fauteuil si convoité que de donner de l'utilité à cette élection: **OUI OU NON, SERONS-NOUS PLUS FORTS POUR RÉSISTER AUX MAUVAIS COUPS** qui, de l'application de la loi travail à la casse des services publics, vont frapper la population au lendemain de l'élection?

C'est la raison pour laquelle, au-delà de ce marigot politique, **j'appelle de mes vœux la constitution d'une véritable candidature** communiste, honnête, déterminée et sur qui les citoyens pourront compter pour se défendre.

Bien à vous,

Marc Jammet.

**PROCHAINS CONSEILS
MUNICIPAUX.**

LUNDI 20 FÉVRIER À 20H30
LUNDI 27 MARS À 20H30
LUNDI 22 MAI À 20H30
LUNDI 3 JUILLET À 20H30
LUNDI 2 OCTOBRE À 20H30
LUNDI 20 NOVEMBRE À 20H30
LUNDI 11 DÉCEMBRE À 20H30

*Ils ont lieu à l'Hôtel de Ville (entrée
côté square Brioussel). Ils sont publics.*

POUR ME CONTACTER :

Courrier. Marc Jammet, PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie

E-mail : marc.jammet@wanadoo.fr

Blog : www.marcjammet.fr

Facebook: [www.facebook.com/
marc.jammet.7](http://www.facebook.com/marc.jammet.7)

Je finance seul mon activité et l'information que je diffuse.

Si vous estimez que la démocratie passe par le devoir pour les élus de rendre des comptes sur leur activité, vous pouvez m'aider en m'adressant une contribution financière (à envoyer à Marc JAMMET, PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie)

Je vous en remercie par avance.

CHAUFFERIE BIOMASSE

DIOXINES QUATRE FOIS SUPÉRIEURES À LA NORME

Le 24 février 2015, un contrôle a décelé des taux de dioxine quatre fois supérieurs à la norme, des rejets élevés de dioxyde de soufre et de chlore. Il a aussi relevé des absences de déclarations de la part de Dalkia (*filiale de Vinci*) qui exploite la chaufferie.

Des rejets reconnus dangereux pour la santé et qui ont donc « arrosé » soit les quartiers du Val-Fourré et Gassicourt, soit la commune de Buchelay (*selon les vents*).

Il a fallu qu'un article soit publié dans « Le Parisien » pour que Dalkia et majorité municipale daigne communiquer - pour rassurer à bon compte ... plus d'un an après ces rejets!

Pour ce qui concerne la majorité municipale, le maire s'était pourtant engagé à suivre de très près la bonne marche de cette chaufferie.

Le peu d'empressement (*pour le moins*) avec lequel il a communiqué, semble démontrer le contraire. Ce serait presque drôle si ce n'était pas la santé de milliers de Mantais qui avait été mise en cause. Et là, c'est proprement inadmissible.

En bref

LOGEMENTS SOCIAUX. UNE VÉRITABLE « ÉPURATION SOCIALE ».

Il y a maintenant plus d'un an que le maire de Mantes-la-Jolie refuse de me communiquer la liste des reconstructions des logements sociaux après les destructions. « La Gazette des Yvelines » a levé un coin du voile.

Non seulement plusieurs années après les destructions, les reconstructions sont toujours en cours officiellement mais elles se sont faites au plus haut niveau permettant de conserver l'étiquette "logement social": les PLUS (*ceux-là même que la fondation Abbé Pierre refuse de reconnaître comme logement social avec raison compte-tenu du niveau des loyers*).

Les PLAI ("très sociaux" comme le dit la dénomination officielle) ne représentant eux qu'à peine 10%.

LA DROITE PRIVATISE L'OPIEVOY.

La loi ALUR impose dorénavant qu'un office HLM ne soit géré que par une seule collectivité territoriale.

L'OPIEVOY, qui recouvrait trois départements (*Essonne, Val d'Oise, Yvelines*), était donc directement concerné.

Du coup, dans un petit jeu politicien savamment orchestré avec la complicité de la ministre du logement (*Emmanuelle Cosse ex EEL-Les Verts*) la Région Ile-de-France (*la seule collectivité locale pouvant gérer l'office*) refuse de le faire, signant la mort de l'OPIEVOY.

Pour ce qui concerne les Yvelines et l'Essonne, les deux départements créent une société anonyme (*Les Résidences*) dont la forme juridique permettra l'entrée au capital d'actionnaires privés.

Parmi ceux-ci, Action Logement.

Comme par hasard, le Conseil de surveillance de la nouvelle société HLM sera présidé par Raphaël Cognet (*maire-adjoint de Mantes-la-Jolie*).

Quant à Action Logement, elle vient d'annoncer qu'elle **vendra chaque année 1% de son patrimoine** pour acquérir du « logement intermédiaire » dans les « zones tendues ».

LE MARCHÉ DU VAL-FOURRÉ DÉMÉNAGE.

Et ce sera chose faite au mois d'avril, date à laquelle le marché va quitter « la Dalle » pour s'installer rue Diderot dans le terrain vague en face du collège André Chénier.

Pierre Bédier, au nom de la majorité municipale, a tenu à rassurer les commerçants en affirmant que rien ne changerait - ni au niveau de la fourniture en électricité (*mais priorité sera donnée aux commerces de bouche .. ?*), que le déménagement serait provisoire (*mais que l'opération s'étalerait peut-être*

sur ... 15 ans!).

De l'art de dire tout et son contraire ou le mépris affiché de ses interlocuteurs pour mieux les manipuler.

L'EXTRÊME-DROITE EN RÉVAIT. LA DROITE ARME LA POLICE MUNICIPALE.

La majorité de droite vient de décider d'armer la police municipale à Mantes-la-Jolie.

Une décision coûteuse mais aussi dangereuse, les exigences légales de formation des policiers municipaux n'étant pas les mêmes que pour la police nationale.

Une décision qui permet enfin à la droite de ne pas réclamer trop fort un renforcement de la police nationale de proximité (*qu'elle ne compte pas mettre en place même si elle parvient au pouvoir*).

Une décision enfin qui ouvre une brèche au Front national pour faire de même.

Celui-ci s'était déjà prononcé pour, la droite lui montre la voie

HENRI CLÉRISSE. + 5%.

Depuis le 1^o janvier, les redevances pour les personnes âgées de la résidence augmentent à nouveau de 5% sous prétexte d'une réhabilitation (*mise aux normes*) qui aurait dû être réalisée il y a plusieurs années.

MATERNELLES. MODIFICATION DES PÉRI- MÈTRES SCOLAIRES - MIMOSAS, LES CAPUCINES, MARIE CURIE.

Les enfants résidant boulevards Calmette et Duhamel ainsi que du 2 au 12 rue de Lorraine ne seront plus scolarisés à l'école Les Mimosas mais à Capucines.

Ceux résidant rues de la Belle Epée, Yser, Saint-Lazare qui étaient scolarisés à l'école Marie Curie (*en maternelle*) le seront également à Capucines.

TRAVAIL DU DIMANCHE. LA DROITE RÉCIDIVE.

Fin 2015, la droite s'était déjà appuyée sur les lois Macron pour faire passer le nombre de dimanches travaillés de 5 à 12 pour les commerces mantais.

Lors du dernier conseil municipal du 12 décembre, elle a reconduit la mesure bénéficiant de l'abstention des élus socialistes.

C'est pourtant une mesure qui ne profite qu'aux plus grands commerces qui ont les moyens d'ouvrir, pénalisant les petits commerces de proximité.